

# LES DOSSIERS



CAMPUS  
FRANCE  
campusfrance.org

Juillet 2013 - numéro 14

CHINE

CHINE



Journée Chine  
Campus France



## SOMMAIRE

# CHINE

### PARTIE 1

#### VERS UNE INTERNATIONALISATION RENFORCÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS

3

1. Cadre général : rappel des grandes lignes du plan de développement et de réforme de l'éducation 2010-2020 3
2. Les évolutions récentes 5
3. Les agences gouvernementales, acteurs de l'internationalisation 6
4. Les implantations d'établissements d'enseignement supérieur français et étrangers en Chine 8
5. Les ambitions de la Chine en matière de recherche 10
6. La Chine, destination des étudiants internationaux en mobilité 10

### PARTIE 2

#### L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CHINE : UN ENVIRONNEMENT TRÈS CONCURRENTIEL

12

1. Le monde anglophone : une approche marché renforcée 12
2. La singularité allemande : une approche qualitative centrée sur les niveaux Master et Doctorat et la recherche scientifique 14

### PARTIE 3

#### LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

15

1. La mobilité étudiante chinoise vers la France aujourd'hui 15
2. La coopération universitaire franco-chinoise 17
3. Les dispositifs de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Ambassade de France en Chine 18
4. L'enseignement du français en Chine 21
5. La coopération dans le domaine de la recherche et de l'innovation 22

## PARTIE 1

# VERS UNE INTERNATIONALISATION RENFORCÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS

### 1- Cadre général : rappel des grandes lignes du plan de développement et de réforme de l'éducation 2010-2020

Depuis la promulgation de la loi sur l'éducation en 1995 et de la loi sur l'enseignement supérieur en 1998, l'enseignement supérieur chinois a connu de nombreuses réformes et de profondes mutations.

#### MASSIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suite aux mesures prises pour augmenter les taux d'admission à l'université en 1999, le nombre d'étudiants est passé de 7 millions en 2000 à 27 millions en 2008 pour s'infléchir à 24 millions en 2011<sup>1</sup>. En 2011, 86,5 % des lycéens titulaires du certificat de fin d'études secondaires réussissaient le *Gaokao*, examen national d'entrée à l'université. Ces lycéens représentaient 31 % des 15-24 ans en Chine. Le gouvernement chinois souhaite porter ce chiffre à 45 % en 2020.

En 2011, la Chine comptait **2 762 établissements d'enseignement supérieur publics**<sup>2</sup> :

- 2 409 établissements d'enseignement supérieur sont dits « réguliers » et placés sous tutelle soit d'un ministère (111 dont 73 relèvent du ministère de l'Éducation) ou des autorités provinciales ou municipales (1 602) ; 696 sont à caractère privé.
- 353 établissements d'enseignement supérieur sont spécialisés pour les formations adultes.

Près de **1 500 000 professeurs** travaillent à temps plein dans ces établissements.

En 2011, le **budget total consacré à l'enseignement supérieur était de 565,9 milliards de RMB<sup>3</sup> (69,7 milliards d'euros)** : 52,7 % étaient issus de la dotation du gouvernement central (budget de l'éducation et des autorités locales) et 27,3 % de fonds sociaux, frais de scolarité, revenus générés par la recherche, etc.

Dans le cadre du 11<sup>e</sup> plan quinquennal (2006-2010), le gouvernement chinois affichait comme priorité **l'amélioration de la qualité des universités**, et notamment des meilleures d'entre elles, pour **les amener au niveau des universités occidentales**.

#### La ligue C9

Créée en 2009, la Ligue C9 regroupe ainsi aujourd'hui **les neuf meilleures universités chinoises** qui reçoivent une part importante des aides de l'État en matière de recherche (10 à 25 %) et visent à entrer dans le top 100 des meilleurs établissements mondiaux d'enseignement supérieur d'ici 2020, à l'image de la Ivy League américaine. La ligue C9 regroupe l'université de Pékin et l'université Tsinghua (municipalité de Pékin), l'institut de technologie de Harbin (province du Heilongjiang), l'université des sciences et technologies à Hefei (province de l'Anhui), l'université du Zhejiang à Hangzhou (province de Zhejiang), l'université Fudan et l'université Jiaotong de Shanghai (municipalité de Shanghai), l'université de Nankin (province du Jiangsu) et l'université Jiaotong de Xi'an (province du Shaanxi).

#### AUTONOMISATION DES ÉTABLISSEMENTS

En 1993, dans ses nouvelles directives pour la réforme et le développement de l'éducation, le gouvernement chinois annonce que **les pouvoirs publics renoncent à exercer un contrôle direct sur les établissements d'enseignement supérieur**.

Désormais, en théorie, le ministère de l'Éducation doit uniquement jouer un rôle d'orientation et de supervision<sup>4</sup>. Même si le degré d'autonomie dont jouissent les établissements d'enseignement supérieur est aujourd'hui plus élevé que par le passé, notamment en matière de recrutement du personnel universitaire, de nombreuses contraintes demeurent, en particulier au niveau du recrutement des étudiants (nombre de places offertes dans chaque établissement lors du concours national d'entrée à l'université, nombre maximal d'étudiants par spécialité), de la mise en place des structures organisationnelles, des spécialités offertes et de la fixation des frais de scolarité. La Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) a en effet fixé des tarifs plafonnés depuis 2007 pour les frais de scolarité en Benke dans les établissements publics sous tutelle du ministère de l'Éducation<sup>5</sup>, alors même que la part des dotations publiques a diminué : elle n'excède aujourd'hui pas 40 % du budget global.

<sup>1</sup> En 2011, 23 millions d'étudiants sont inscrits en formation initiale de Benke (Licence longue, Bac + 3 ou 4) et Zhuanke (Licence courte, Bac + 2 ou 3) et près de 1 375 000 sont inscrits en Master.

<sup>2</sup> Il existe aussi d'autres établissements privés, non habilités à délivrer des diplômes.  
<http://www.moe.gov.cn/publicfiles/business/htmlfiles/moe/s6200/201201/129606.html>

<sup>3</sup> Taux de change au 10 avril 2013 : 1 RMB = 0,1232 €

<sup>4</sup> Le ministère joue également un rôle de planification, de gestion et de coordination de la recherche effectuée au sein des établissements d'enseignement supérieur, et ce, afin qu'ils puissent prendre pleinement part au développement du système national d'innovation.

<sup>5</sup> Dans les établissements d'excellence que sont les universités de Pékin ou Tsinghua par exemple, les frais de scolarité s'élèvent à 5 000 RMB pour la plupart des spécialités, à 5 500 RMB pour les sciences et technologies, 6 000 RMB pour les études de langues étrangères et de médecine, 10 000 RMB pour les études artistiques. Ces frais sont sensiblement les mêmes à Shanghai, Wuhan, Canton ou Chengdu. Dans les villes et provinces de moindre importance, ils sont moins élevés. (Pour information, le salaire moyen annuel dans le secteur privé urbain = 29 000 RMB, soit 3 650 euros annuels).

Ces bouleversements ont entraîné un certain nombre de tensions. Outre un taux d'endettement important et une difficulté à recruter des enseignants face à l'augmentation spectaculaire des effectifs d'étudiants, les universités chinoises ont peu évolué sur le plan pédagogique et encore moins sur celui de l'adaptation au marché du travail. Aujourd'hui, **quelques 30 % des étudiants licenciés ne trouvent pas d'emploi au terme de leur formation.**

#### OUVERTURE INTERNATIONALE DEPUIS 2003

Pour répondre à ces défis, le gouvernement chinois favorise depuis 2003 l'internationalisation des universités chinoises en soutenant la mobilité des enseignants et des étudiants (objectif de 25 000 bourses de mobilité sortante pour les étudiants chinois en 2020), en favorisant l'internationalisation des contenus des enseignements et la mise en place d'unités d'enseignement de coopération sino-étrangère : celles-ci désignent, dans la réglementation chinoise promulguée en 2004, les partenariats structurants que le gouvernement encourage avec des universités étrangères. Ce sont des établissements ou des programmes d'enseignements réservés aux étudiants chinois et mis en place dans le cadre d'une coopération inter-universitaire : ils prennent la forme de doubles diplômés ou d'instituts conjoints. On en dénombre 700 en Chine dont environ 44 instituts de coopération sino-étrangère.

Ils accompagnent la mutation du système d'enseignement supérieur chinois en répondant aux besoins du secteur éducatif : formation des élites, réforme des enseignements, apprentissages et programmes dispensés, amélioration

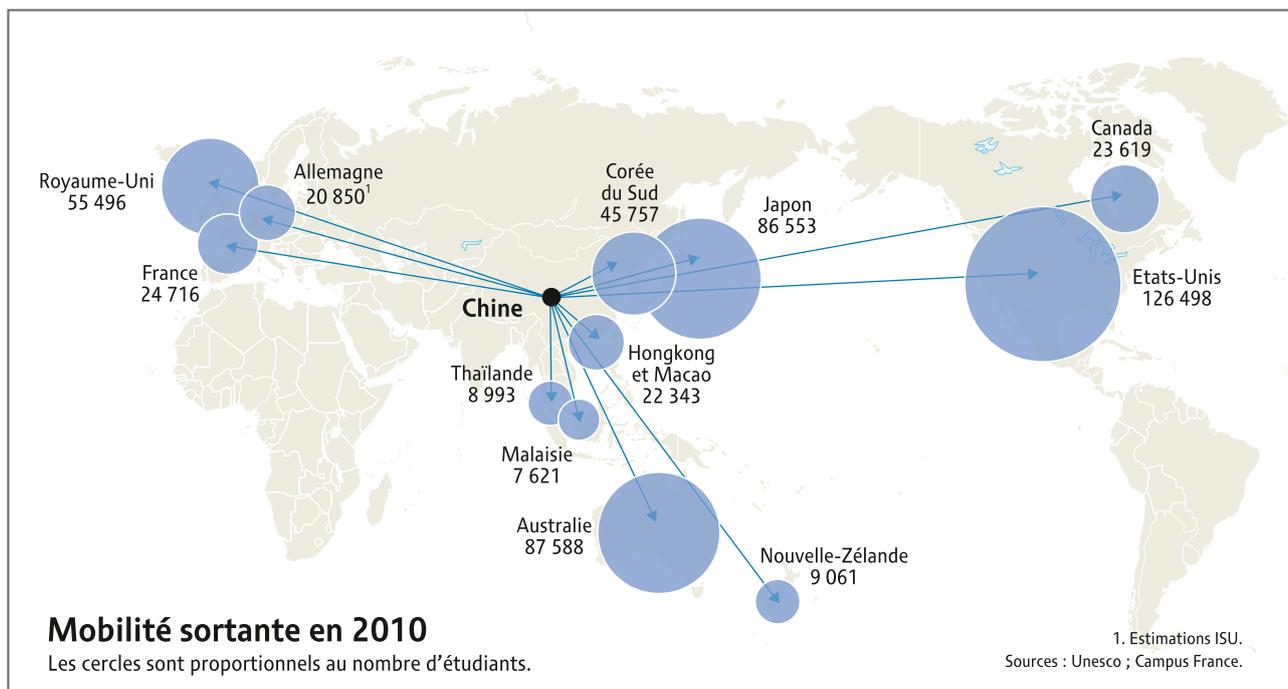
de la gestion des établissements. Ils contribueront à donner une meilleure visibilité internationale aux établissements chinois.

#### UNE MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE EN AUGMENTATION CONSTANTE

- Les flux d'étudiants chinois partant à l'étranger sont passés de moins de 20 000 en 1999 à 510 000 en 2012<sup>6</sup>

La mobilité internationale des étudiants chinois ne résulte pas seulement d'une politique d'incitation des établissements d'enseignement supérieur chinois ou du gouvernement chinois. De nombreux étudiants cherchent en effet à quitter leur pays pour effectuer des études à l'étranger, soit au terme de leur diplôme universitaire par désir d'obtenir une meilleure qualification ou un diplôme dont l'accès leur est refusé (Master ou Doctorat), soit dès la fin de leurs études secondaires parce qu'ils estiment que leur université d'affectation ne leur permettra pas de s'insérer dans le marché de l'emploi.

Depuis 2009, on observe également une **tendance constante à la baisse des inscriptions en Gaokao**, l'examen d'entrée à l'université (10,5 millions en 2008, 9,1 millions en 2012). De plus en plus de lycéens préfèrent désormais postuler directement pour des universités étrangères qui ne requièrent pas le passage du *Gaokao* et de nombreuses familles tendent à comparer défavorablement le système d'enseignement supérieur chinois avec celui des autres pays. **80 % des étudiants chinois affichent ainsi leur désir d'étudier à l'étranger.**



<sup>6</sup> Voir Campus France, Les notes, La mobilité des étudiants d'Asie et d'Océanie, n°32, juillet 2011 (pages 11-13)

- **Le nombre d'étudiants étrangers en Chine a considérablement augmenté entre 2005 et 2012**

En 2005, 141 087 étudiants étrangers issus de 179 pays sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur chinois. **En 2012, ils sont 328 330 étudiants étrangers issus de 200 pays**<sup>7</sup>.

Cette évolution s'explique par la croissance économique de la Chine mais aussi par la volonté du gouvernement chinois d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers sur son territoire, y compris par l'octroi de bourses d'études, via le *China Scholarship Council* (CSC) : en 2005, 7 218 étudiants étrangers ont bénéficié d'une bourse du gouvernement chinois soit 5,12 % du nombre total d'étudiants étrangers ; en 2012, ils étaient 28 768 soit 8,75 % du nombre total d'étudiants étrangers. **L'objectif du CSC est d'atteindre en 2015, 50 000 bourses.**

Les étudiants en mobilité entrante en Chine viennent essentiellement d'Asie (83 %), d'Europe (8 %), des Amériques (6 %). Les États-Unis viennent en 3<sup>e</sup> position (5 %), après la Corée du Sud (46 %) et le Japon (16 %), et avant le Vietnam et l'Indonésie (4 % chacun). La France occupe la 11<sup>e</sup> position avec 8 386 étudiants français en Chine<sup>8</sup>.

## 2- Les évolutions récentes

### LE PROGRAMME 2011 DE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE AU SERVICE D'UNE PLUS GRANDE ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

Appelé aussi programme de renforcement de la capacité à innover des établissements d'enseignement supérieur, il vise à donner naissance à des universités chinoises de premier plan à l'international et s'inscrit de ce fait dans la continuité des programmes nationaux d'excellence 211 et 985. Il vise à mettre fin au cloisonnement institutionnel qui sépare les universités et à mutualiser leurs talents, leurs ressources et leurs capacités à innover. **Son objectif est de créer des passerelles entre les universités, le monde de l'entreprise et les centres de recherche.** Les plateformes d'innovations collaboratives inter-universitaires et pluridisciplinaires travaillent sur 4 thématiques prioritaires : l'innovation scientifique, les technologies génériques, l'économie régionale, le développement social et l'héritage culturel. Le projet est mis en œuvre conjointement par les ministères de l'Éducation et des Finances depuis 2012.

### LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PERMANENTE

L'État chinois accorde une importance majeure à l'élaboration d'une loi sur la formation tout au long de la vie en vue de créer une société de la connaissance (*Learning Society*) en Chine mais sa mise en place se révèle difficile.

En 2001, le ministère chinois de l'Éducation l'annonçait comme une priorité dans le 10<sup>e</sup> plan quinquennal sur l'éducation en Chine. En 2005, le premier règlement sur la formation continue en Chine a été élaboré et publié dans la province du Fujian : « Règlement sur la formation tout au long de la vie dans la province du Fujian ». Depuis 2006, en dépit d'annonces officielles répétées du ministère chinois de l'Éducation<sup>9</sup> et de la mise en place d'un groupe de travail spécifique, les travaux progressent lentement.

La formation continue constitue l'une des huit missions de développement du « Programme de réforme et de développement de l'éducation nationale à moyen et long terme (2010-2020) » publié le 29 juillet 2010.<sup>10</sup>

En 2011, dans le « Programme du 12<sup>e</sup> plan quinquennal sur le développement de l'économie nationale et sociale », **l'État met l'accent sur l'accélération du développement de la formation continue** et la construction d'une société où toute la population pourrait étudier et se former tout au long de la vie.

Le 27 février 2012, un document officiel est publié qui recommande de progresser dans l'élaboration de lois et règlements en formation continue et affiche comme priorités pour les 5 prochaines années :

- le développement de la formation continue diplômante et non diplômante, l'enseignement sur la vie sociale, l'alphabétisation et la création d'organismes éducatifs.
- la construction d'un réseau éducatif solide de collectivités urbaines et rurales pour rendre plus visibles les services et les établissements créés en formation continue.
- le développement d'une pédagogie innovante et d'un système de certifications spécifiques, grâce notamment à la création d'une « banque de crédits d'études » pour accumuler et convertir les crédits.
- la mise en place de mécanismes de garantie du développement scientifique de la formation continue (établir des passerelles entre la formation continue et le bassin de main d'œuvre national ; créer un système de financement pour mutualiser les coûts ; mettre en place des mécanismes de surveillance).

<sup>7</sup> [http://www.moe.gov.cn/publicfiles/business/htmlfiles/moe/moe\\_863/201303/148379.html](http://www.moe.gov.cn/publicfiles/business/htmlfiles/moe/moe_863/201303/148379.html)

<sup>8</sup> En 2005, la France comptait 3 105 étudiants français en Chine. Elle occupait la 9<sup>e</sup> place des pays de provenance, selon les statistiques données par la China Association for International Education en 2012. Dans la seule ville de Pékin, en 2013, on dénombre 87 000 étudiants étrangers dont 2 317 Français, chiffres communiqués par la commission de l'éducation de la municipalité de Pékin. Ils étaient près de 43 500 en 2005.

<sup>9</sup> « Les points essentiels de l'éducation professionnelle du ministère de l'Éducation » publié en 2006 et l'ordre du jour de la 4<sup>e</sup> réunion de la 10<sup>e</sup> Assemblée nationale populaire.

<sup>10</sup> Les sept autres sont l'éducation préscolaire, l'éducation gratuite, l'enseignement au lycée, l'enseignement professionnel, l'enseignement supérieur, l'éducation des minorités et l'éducation pour les handicapés.

À l'heure actuelle, plusieurs villes ou provinces ont déjà promulgué des règlements en matière de formation continue. Outre la province de Fujian en 2005, la municipalité de Shanghai a promulgué en 2011 son propre règlement puis son plan d'action pour la promotion de la formation permanente tout au long de la vie et d'une société de savoir à Shanghai. Pékin ou Taiyuan, la capitale du Shanxi, ont aussi déjà élaboré des règlements locaux en la matière mais la mise en place d'un cadre national fait toujours défaut.

### 3- Les agences gouvernementales, acteurs de l'internationalisation

Il faut distinguer **les agences gouvernementales** affiliées au ministère chinois de l'Éducation qui accompagnent l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur des agences de placement des étudiants chinois à l'étranger. Ces dernières **jouent un rôle d'intermédiaire** et se positionnent souvent comme un relais incontournable pour tous les étudiants chinois partant à l'étranger, en apportant un service de conseils et d'appui aux différentes étapes, de l'inscription dans un établissement étranger à la demande de visa et à la recherche de logement. 452 agences sont accréditées par le ministère de l'Éducation sur le **millier en activité aujourd'hui en Chine**<sup>11</sup>.

#### LES AGENCES GOUVERNEMENTALES

##### • Le Hanban

Le Bureau de promotion internationale de la langue chinoise et siège national des Instituts Confucius (Hanban) relève directement du ministère chinois de l'Éducation. Il élabore des politiques et des programmes de développement pour la promotion internationale de la langue chinoise, soutient l'enseignement du chinois, élabore des normes d'enseignement du chinois dans le monde, organise la rédaction et la promotion des manuels de chinois.

En 2004, sur la base d'expériences de promotion de la langue chinoise en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et en Espagne, **la Chine a cherché à créer un organisme à but non lucratif à l'étranger pour enseigner le chinois et présenter la culture chinoise. Il a été baptisé « Institut Confucius ».**

L'Institut Confucius forme des enseignants de chinois, met en place des modules de formation, organise des examens de chinois et délivre des certificats pour les enseignants de chinois ; il apporte son expertise en matière de pédagogie, de culture, sur l'économie et la société chinoises ; il organise des recherches sur la Chine moderne.

#### En 2013, 387 Instituts Confucius étaient ouverts dans 93 pays

L'ambition du Hanban est d'atteindre en 2020 le niveau de développement du réseau mondial des Alliances françaises qui reste la référence principale : 200 millions d'apprenants chinois (contre 50 millions aujourd'hui) dont le niveau sera renforcé, au prix d'efforts renouvelés en matière d'investissement pédagogique et de formations des professeurs. **Le Hanban souhaite en 2020 avoir 500 Instituts Confucius dans le monde et 1 000 classes Confucius.** 90 nouveaux Instituts ont été ouverts en une année et 160 demandes sont en cours d'instruction. Aujourd'hui 16 Instituts Confucius<sup>12</sup> existent en France et 11 demandes d'ouverture ont été déposées.

##### • Le China Scholarship Council (CSC)

Le CSC, créé en 1996, est une institution sans but lucratif affiliée au ministère chinois de l'Éducation dont l'objectif est d'encourager la formation des étudiants à l'étranger. Il est présidé par le vice-ministre de l'Éducation, Monsieur HAO Ping, qui est aussi membre exécutif du conseil d'administration des Instituts Confucius. Le CSC est responsable de la sélection des étudiants, de l'attribution des bourses (via la commission nationale chinoise des bourses) aux étudiants chinois qui se rendent à l'étranger et aux étudiants internationaux qui viennent étudier en Chine, de l'organisation et du suivi de leurs séjours.

Le CSC possède 66 bureaux en Chine, 150 représentations dans le monde au sein des missions diplomatiques chinoises, fait appel à 4 000 experts pour son comité de sélection. Son budget annuel est de 3 milliards de RMB (380 millions d'euros),



Salon CEE, octobre 2012

<sup>11</sup> Voir <http://www.jsj.edu.cn/index.php/default/intermediary/index>. Citons, par exemple, le China Education Service Center (CESC) qui a offert ses services à plus de 100 000 étudiants chinois depuis sa création en 1984. Une vingtaine d'écoles et une soixantaine d'universités françaises sont partenaires du CESC.

<sup>12</sup> Environ 10 000 élèves sont recensés dans les Instituts et les classes Confucius.

Le CSC propose 10 programmes de bourses pour 211 universités et établissements chinois sélectionnés pour accueillir les étudiants étrangers désirant étudier en Chine. **En 2010, il a attribué 35 000 bourses dont plus de 22 000 à des étudiants étrangers inscrits dans des universités chinoises.** En 2013, il ambitionne d'accorder 25 000 nouvelles bourses d'études à l'étranger (bourses de chercheurs invités, bourses postdoctorales, bourses de niveaux Licence et Master) et **50 000 pour des étudiants étrangers inscrits dans des établissements chinois d'ici 2015.**

Le CSC gère également des bourses pour les volontaires du Hanban (3 000 par an) et des programmes de bourses financés au niveau des provinces et municipalités et par des institutions chinoises.

Les domaines d'études prioritaires sont :

- agriculture
- technologies de l'information et des télécommunications
- sciences de la vie et santé publique
- sciences des matériaux
- énergie et environnement
- sciences de l'ingénieur
- sciences sociales appliquées.

600 nouvelles bourses sont attribuées chaque année à des doctorants chinois inscrits dans des établissements étrangers. L'Allemagne est le premier pays de destination des doctorants et post-doctorants chinois boursiers du CSC, devant le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Australie.

Depuis 2009, le CSC gère conjointement avec l'Ambassade de France en Chine une vingtaine de projets dans le cadre du programme Cai Yuanpei pour encourager la mobilité de doctorants en cotutelle internationale de thèse et de chercheurs français et chinois.

## LES AGENCES DE PLACEMENT

### • **Dongfang International Center for Education Exchange (Dongfang International)**

*Dongfang International* est une agence chinoise créée en 2000 par le CSC. Elle a pour mission de promouvoir les échanges et la coopération académique internationale. Elle est chargée de la gestion d'une partie des boursiers du gouvernement chinois ; elle informe les étudiants chinois en autofinancement sur les possibilités d'études à l'étranger et organise des séances de formation, des conférences et des salons internationaux de l'enseignement supérieur.

L'agence a signé des accords de partenariats avec plus de 300 établissements dans près de 20 pays et traite plus de 1 000 dossiers d'étudiants chaque année grâce à ses 12 bureaux répartis sur le territoire chinois.



Les échanges au cœur du dispositif

### • **China Center for International Educational Exchange (CCIEE)**

Le CCIEE est une agence appartenant à la *China Education Association for International Exchange* (CEAIE), organisme à but non lucratif affilié au ministère chinois de l'Éducation et chargé d'encourager la coopération universitaire entre la Chine et les pays étrangers. Le CCIEE a pour mission principale de renforcer les échanges académiques entre les étudiants chinois et les étudiants étrangers. Il met également en place des séjours courts de formation à l'étranger et organise des salons internationaux de l'éducation, tel que le *China International Education Exhibition Tour* (CIEET).

### • **Chivast Education International (Chivast)**

L'agence Chivast informe les étudiants chinois sur les possibilités d'études à l'étranger, les oriente à leur retour et encourage les échanges universitaires. Chivast dépend du *Chinese Service Center for Scholarly Exchange* (CSCSE), organisation du ministère de l'Éducation en charge de la reconnaissance des diplômes et de la vérification des données académiques internationales. Le CSCSE travaille à la promotion de l'enseignement supérieur étranger en Chine et collabore étroitement avec plus de 20 pays dont le Canada, l'Australie, la France, le Japon, l'Espagne et la Russie. Le CSCSE apporte également conseil et expertise aux établissements d'enseignement supérieur chinois dans leur développement à l'international.

## 4- Les implantations d'établissements d'enseignement supérieur étrangers et français en Chine

### LES DIFFÉRENTES FORMES D'IMPLANTATION D'ÉTABLISSEMENTS D'ÉTRANGERS EN CHINE

Sous l'impulsion de la politique de réforme et d'internationalisation de l'éducation chinoise, les établissements étrangers sont de plus en plus nombreux à s'implanter en Chine et à proposer leurs formations aux étudiants chinois. Ces implantations prennent plusieurs formes : **programmes d'échanges** (modèle classique de coopération qui consiste à organiser des mobilités étudiantes non diplômantes entre deux établissements partenaires), **programmes de double diplôme sino-étranger** (chaque université partenaire délivre son diplôme, au terme d'un cursus intégré) et **institut sino-étranger** (faculté composante d'une université chinoise, ou création d'une nouvelle entité sino-étrangère possédant ou non la personne morale).

**Les instituts sino-étrangers désignent ainsi toute forme d'installation d'un établissement étranger en Chine en vue de délivrer un diplôme à des étudiants chinois, accompagnée d'un transfert de personnel enseignant et administratif et de méthodes pédagogiques de l'université mère vers la structure d'accueil.**

À la différence des programmes d'échanges, toute création de programme ou d'institut étranger en Chine est soumise à un règlement strict imposé par le gouvernement chinois et nécessite une association avec une université chinoise<sup>13</sup>. C'est d'ailleurs pourquoi ces structures ont un statut de *sino-foreign joint universities / joint higher education institute*. Selon la législation chinoise, toute implantation d'un établissement étranger doit avoir un président de nationalité chinoise, être contrôlée au moins à 50 % par la partie chinoise, ne faire aucun profit sur les frais de scolarité collectés et être accréditée par le ministère chinois de l'Éducation. Ce processus est assez long (les dossiers ne peuvent d'ailleurs être déposés que deux fois par an, en mars et en septembre) mais indispensable à la création de programmes de double diplôme ou d'institut sino-étrangers qui recrutent des étudiants chinois sur le territoire chinois. Au mois de février 2013, le ministère chinois de l'Éducation dénombrait **44 instituts de coopération sino-étrangère et quelques 700 programmes sino-étrangers**, accrédités par le ministère, qui délivrent, au niveau Licence ou Master, soit des doubles diplômes soit uniquement le diplôme chinois ou étranger<sup>14</sup>.

### LES IMPLANTATIONS ÉTRANGÈRES

Si les établissements d'enseignement supérieur étrangers se sont implantés très tôt dans les concessions étrangères au 19<sup>e</sup> siècle, et que la plupart des grandes

universités chinoises d'aujourd'hui (les universités normale de la Chine de l'Est, Tongji, Fudan, Tsinghua, Sun Yatsen, etc.) sont issues d'établissements de fondation étrangère, l'implantation d'universités étrangères dans la Chine moderne commence dans les années 1980, après le lancement de la politique d'ouverture et de réforme de Deng Xiaoping, avec notamment la fondation emblématique du *Hopkins Nankin Center* à l'université de Nankin en 1986. Il faut cependant attendre les années 2000 pour que ces implantations s'accroissent et représentent la tendance phare des coopérations universitaires sino-étrangères.

En 2005, l'université de Nottingham s'installe à Ningbo et devient le premier campus délocalisé sino-étranger à posséder la personne morale, conformément à la nouvelle réglementation chinoise. Il délivre des diplômes britanniques de niveau *graduate* et *undergraduate* et accueille aujourd'hui 4 500 étudiants. L'université Xi'an Jiaotong Liverpool, située à Suzhou, voit le jour une année plus tard et devient une université totalement indépendante. La même année, l'université de Michigan ouvre une Antenne délocalisée au sein du campus de l'université Jiaotong de Shanghai ; en 2013, elle rassemble 800 élèves sur son campus de Shanghai. Cette tendance se confirme aujourd'hui avec l'ouverture prochaine du campus de l'université de New-York à Shanghai prévue en septembre 2013, et avec les projets de création de campus en Chine de l'université Monash (Australie) à Suzhou et de l'université Duke à Kunshan.

### LES IMPLANTATIONS FRANÇAISES

- **Les instituts franco-chinois : fer de lance de la coopération universitaire franco-chinoise**

**7 instituts franco-chinois existent actuellement sur le territoire chinois** : 5 dans le domaine des sciences de l'ingénieur, 1 dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du management et 1 dans le domaine des sciences humaines et sociales.

**L'école Centrale de Pékin** (CPK, premier recrutement de 120 étudiants en 2005), **l'université de technologie sino-européenne de l'université de Shanghai** (UTSEUS, premier recrutement de 300 étudiants en 2005), **l'institut sino-européen d'ingénierie aéronautique de Tianjin** (SIAE, premier recrutement de 100 étudiants en 2007), **l'institut franco-chinois de l'énergie nucléaire** (IFCEN, premier recrutement de 107 en 2010), et **l'école d'ingénieur de Shanghai Jiaotong ParisTech** (premier recrutement d'une promotion de 62 étudiants en septembre 2012) proposent des cursus de 6 années basés sur le cycle d'études d'ingénieur et sanctionnés par l'obtention de deux diplômes délivrés par les établissements partenaires.

Fondé en 2010, **l'institut franco-chinois** de l'université du Peuple de Chine repose sur un partenariat avec l'université Paul Valéry Montpellier 3, l'université Paris

<sup>13</sup> Measures implementing the regulations of the People's Republic of China on chinese-foreign co-operation in running schools (2004).

<sup>14</sup> Statistiques disponibles sur le site du ministère chinois de l'Éducation (en chinois), Chinese Foreign Cooperation In Running Schools, <http://www.crs.jsj.edu.cn/index.php/default/index/sort/1006>.

Sorbonne, Euromed Management et l'université du Peuple de Chine. Accrédité en 2012, il propose un programme intégré « Licence – Master » en 5 ans alternant une mobilité en France et en Chine et procède à son recrutement sur le quota de l'université du Peuple de Chine.

Deux ans après avoir mis en place une formation conjointe d'ingénieurs dans le secteur informatique, l'université de Wuhan et le Conservatoire national des arts et métiers ont décidé de créer un institut conjoint visant à accompagner la formation d'étudiants de niveau Licence et Master dans les deux filières clés que sont le management et les sciences de l'ingénieur. L'inauguration de l'institut franco-chinois d'ingénierie et de management **CNAM – Wuhan (IFCIM)** a eu lieu le 10 avril 2013. À terme, cet institut proposera des formations diplômantes ou certifiantes, en présentiel ou à distance. À l'issue de leur cursus, les étudiants pourront se voir délivrer des doubles diplômes de niveau Licence / *Benke* et Master. Le CNAM envisage d'ouvrir un institut identique avec l'université de technologie de Pékin (accord signé le 8 avril 2013).

La tendance actuelle des programmes de coopération franco-chinois, doubles diplômes ou instituts conjoints, est d'adopter des modèles financiers pérennes fondés sur l'autofinancement, le renforcement des liens avec le monde de l'entreprise et le déplaçonnement des frais de scolarité.

**À ces sept structures de coopération universitaire franco-chinoises, il convient d'ajouter les trois établissements sino-européens :** *China Europe International Business School (CEIBS)*, *China – EU School of Law* et l'Institut euro-chinois pour les énergies propres et renouvelables (ICARE). Ce dernier institut, que pilote ParisTech (six écoles françaises sont partenaires : Mines ParisTech, Polytechnique, Chimie ParisTech, École nationale supérieure de techniques avancées ENSTA ParisTech, Arts et Métiers ParisTech, Telecom ParisTech) et un doyen européen de nationalité française, accueille chaque année cent cinquante étudiants et délivre deux diplômes de Master, l'un chinois, l'autre européen (cours en anglais).



Salon CIEET, mars 2013

### • Les campus délocalisés non accrédités : principal cadre de la mobilité des étudiants français en Chine

Il existe par ailleurs **de nombreux campus délocalisés non accrédités par le ministère chinois de l'Éducation et dont l'objectif principal est de permettre aux étudiants étrangers d'effectuer une partie de leur cursus en Chine**. Cinq campus de ce type existent aujourd'hui en Chine, ouverts par les établissements d'enseignement supérieur français suivants : Skema à Suzhou, l'EM Lyon, l'École de Design Nantes Atlantique et l'ESSCA à Shanghai ainsi que l'IPAG à Kunming (depuis septembre 2012). Ces campus reposent également sur des accords avec des établissements chinois partenaires et constituent une étape de transition vers la création de véritables instituts sino-étrangers disposant d'une implantation pérenne dans une université chinoise et ayant vocation à ouvrir ses formations à des étudiants chinois. La plupart de ces campus offrent d'ailleurs des cours optionnels sanctionnés par l'obtention de crédits aux étudiants chinois des établissements partenaires. **Les effectifs connaissent actuellement une forte progression.**

### LES IMPLANTATIONS D'ÉTABLISSEMENTS CHINOIS À L'ÉTRANGER

Les universités chinoises commencent elles aussi à développer leurs activités à l'international et à ouvrir des campus délocalisés dans d'autres pays pour diplômer leurs étudiants dans un premier temps puis à terme les étudiants locaux.

**L'université de Suzhou**, établissement figurant parmi les 60 meilleures universités de Chine, a initié un **partenariat avec le gouvernement du Laos** et obtenu l'autorisation de proposer des formations de niveaux Licence et Master en langue chinoise et en économie dans un nouveau campus localisé à Vientiane et d'un coût total de 50 millions de dollars<sup>15</sup>.

**L'université de Xiamen** ambitionne de construire un **campus à Kuala Lumpur** en Malaisie et d'offrir en 2015 des formations dans cinq domaines de spécialité (sciences de l'ingénieur, médecine, technologies de l'information, économie, langues et lettres chinoises). Le campus de l'université de Xiamen en Malaisie accueillera 10 000 étudiants encadrés par 700 instructeurs et fera l'objet d'un investissement de 200 millions<sup>16</sup>.

En 2012, **l'université de Ningbo** (province du Zhejiang) a **implanté un campus délocalisé à Florence**, la ville jumelle de Ningbo en Italie, avec, pour commencer, 2 professeurs et 20 étudiants chinois. **L'université Tongji a également signé un accord en 2012 portant sur l'ouverture d'un campus délocalisé à Florence** offrant un enseignement en design, histoire de l'art et architecture à des étudiants chinois. Avec plus de 5 000 étudiants en 2012, les Chinois représentent aujourd'hui la troisième population d'étudiants étrangers en Italie.

<sup>15</sup> Par comparaison, le budget alloué à la création du campus de l'université Duke à Kunshan s'élève à 260 millions de dollars.

<sup>16</sup> Sur l'ouverture d'un campus délocalisé de l'université de Xiamen en Malaisie (anglais) : <http://cn.nytimes.com/article/education/2013/01/29/c29xiamen/dual/?pagemode=print>

## 5- Les ambitions de la Chine en matière de recherche

« **D'atelier du monde, la Chine ambitionne d'être le laboratoire du monde** ». Au-delà de la formule, l'**effort budgétaire** consenti par la Chine à cet objectif stratégique et de long terme est à la mesure des enjeux : – avec 1,8 % du PIB/an consacré aux dépenses globales en R&D (1 000 milliards de RMB soit environ 123 milliards d'euros en 2012) pour un objectif de 2,5 % en 2020, et une progression constatée de plus de 20 % par an de 2005 à 2010.

Le suivi de la recherche est réalisé à haut niveau par un **pilotage important**, notamment par le ministère de la Science et de la Technologie (MOST), qui définit les orientations et les priorités de la recherche chinoise au travers des plans quinquennaux, la Fondation nationale des sciences naturelles en Chine (NSFC) ou bien encore les académies (académies des sciences, d'ingénierie et des sciences sociales), avec des choix de thématiques majoritairement en soutien au développement économique (environnement, énergie, transports, communications, santé, etc.), des « labels » de laboratoires (« laboratoires-clefs d'excellence ») ou des programmes spécifiques (« 863 » pour les hautes technologies, « 973 » pour la recherche fondamentale, « TORCH » pour l'innovation, etc.).

La R&D est marquée par une **implication majoritaire des entreprises** : 657 milliards de RMB (environ 81 milliards d'euros) en R&D, avec un effort particulier en propriété intellectuelle (nouvelle loi sur les brevets entrée en vigueur en 2009, 210 000 brevets d'invention accordés en 2012, en croissance de plus de 25 % ; plus de 7 % des demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets réalisées par des entreprises chinoises en 2012).

Toutefois, l'accent porté sur le soutien aux « industries émergentes d'importance stratégique » (véhicules électriques, nouveaux matériaux, nouvelles énergies, sciences et technologies de l'information, protection de l'environnement, industrie biologique) ne fait pas oublier un **effort public de recherche fondamentale faible**, comme facteur de risque pour la compétitivité future des entreprises chinoises.

La **qualité de la recherche chinoise** est en augmentation continue. La Chine est en deuxième position pour le nombre de publications scientifiques (environ 10 % des publications mondiales). Outre la présence dans les classements internationaux d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la Chine est à l'origine même du plus symbolique de ces classements (« classement de Shanghai »).

Enfin, le système de recherche et d'enseignement supérieur se développe concomitamment avec une plus grande **ouverture à l'international**. Est à souligner à ce titre l'effort fait pour favoriser le retour des meilleurs

Chinois partis à l'étranger, mais aussi la mise en place d'outils pour rendre attractive la venue de chercheurs étrangers en Chine. En 2010, par exemple, 42 % des co-publications scientifiques chinoises étaient signées avec les États-Unis, 29 % l'étaient avec les chercheurs européens (la France comptait environ pour 5 % des co-publications, principalement en chimie, physique et recherche médicale).

## 6- La Chine, destination des étudiants internationaux en mobilité (statistiques)

### LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ENTRANTE

Énoncé dans le plan « *Study in China* », l'objectif fixé par la Chine est de devenir la 1<sup>ère</sup> destination des étudiants internationaux en Asie en accueillant, d'ici 2020, 500 000 étudiants étrangers (niveaux primaire, secondaire et supérieur confondus) dont 150 000 poursuivant des études supérieures diplômantes.

Selon les derniers chiffres donnés par l'UNESCO, **71 673** étudiants internationaux poursuivaient des études supérieures en Chine en 2010. L'organisation ne fournit pas de détail sur l'origine géographique de ces étudiants.

Selon le ministère chinois de l'Éducation (MoE), **292 611** étudiants internationaux ont poursuivi des études en Chine en 2011 dans 660 universités, instituts de recherche et institutions éducatives chinoises. Ils étaient 265 000 en 2010.<sup>17</sup> Soit une augmentation de 10,4 %.

Parmi ces étudiants, **41 %** étaient engagés dans des études diplômantes soit **118 883 étudiants** contre **60 %** inscrit dans une formation courte principalement d'apprentissage de la langue chinoise.

### Répartition par niveau d'études des étudiants internationaux en Chine (2011)

Niveau d'études	Nombre d'étudiants internationaux	%
Doctorat (boshi)	6 923	5,83 %
Master (shuoshi)	23 453	19,74 %
Licence (zhuanke/benke)	88 461	74,44 %
<b>Total études diplômantes</b>	<b>118 837</b>	<b>40,61 %</b>
<b>Études non-diplômantes</b>	<b>173 774</b>	<b>59,39 %</b>
<b>Total étudiants internationaux</b>	<b>292 611</b>	<b>100 %</b>

Source : MoE, <http://www.moe.gov.cn/publicfiles/business/htmlfiles/moe/s5987/201202/131117.html>

Les étudiants asiatiques représentent 67,8 % du nombre total des étudiants étrangers en Chine.

La **Corée du Sud** est le premier pays d'origine des étudiants internationaux en Chine suivie par les **États-Unis**, le **Japon**, la Thaïlande, le Vietnam, la Russie, l'Indonésie, l'Inde, le Pakistan et le Kazakhstan. Les étudiants français sont estimés à 7 592 et les étudiants allemands à 5 451.<sup>18</sup>

<sup>17</sup> China Scholarship Council (CSC), <http://en.csc.edu.cn/laihua/newsdetailen.aspx?cid=122&id=902>

<sup>18</sup> MoE, <http://www.moe.gov.cn/publicfiles/business/htmlfiles/moe/s5987/201202/131117.html>

## Les 10 premiers pays d'origine des étudiants internationaux en Chine en 2011

Corée du Sud	62 442
États-Unis	23 292
Japon	17 961
Thaïlande	14 145
Vietnam	13 549
Russie	13 340
Indonésie	10 957
Inde	9 370
Pakistan	8 516
Kazakhstan	8 287

Source : ministère de l'Éducation chinois, <http://www.moe.gov.cn/publicfiles/business/htmlfiles/moe/s5987/201202/131117.html>

### LES BOURSES : UN LEVIER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS D'ATTRACTIVITÉ

Les programmes de bourses proposés en appui de la mobilité des étudiants constituent un important instrument d'action de la stratégie d'attractivité mis en place par la Chine.

En 2011, **25 687** étudiants internationaux ont bénéficié d'une bourse du gouvernement chinois.

Selon ZHANG Xiuqin, directrice du département des échanges et de la coopération internationale au MoE, l'investissement concernant les bourses pour l'année 2012/2013 devrait s'élever au moins à **180 millions d'euros** (RMB 1,5 milliard)<sup>19</sup> contre **96 millions d'euros** (RMB 800 millions) en 2010<sup>20</sup>.

L'objectif affiché par le « Plan pour les études en Chine » est de doubler le nombre de bourses pour les étudiants internationaux à **50 000** en 2015.

Les **étudiants asiatiques** sont majoritairement bénéficiaires de l'offre de bourses du gouvernement chinois ainsi que les étudiants qui poursuivent des **études diplômantes**.

Ainsi, **50 %** des boursiers du gouvernement chinois sont originaires d'Asie. Des programmes de bourses ont été mis en place dans le cadre de la **coopération régionale** à destination des pays membre d'organes multilatéraux de coopération en Asie : le Forum de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC), le réseau d'universités de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN *University Network*), l'Organisation de coopération de Shanghai.

Dans le but de promouvoir les échanges éducatifs avec les 10 pays membres de l'ASEAN, la Chine a augmenté de manière très importante le nombre de bourses gouvernementales depuis 2005. En 2010, la Chine a ainsi offert 3 337 bourses à des étudiants des pays de l'ASEAN, ce qui représente une augmentation de 329 % par rapport à 2005.<sup>21</sup>

82 % des bourses accordées en 2010 par le gouvernement chinois l'ont été à des étudiants inscrits dans un cursus diplômant. Parmi ces **18 563 étudiants**, 35,26 % étaient inscrits en Master et 13,43 % en Doctorat.<sup>22</sup>

En soutien au programme « **100 000 strong initiative** » lancé par les États-Unis en 2009, dont l'objectif est la promotion de l'apprentissage du mandarin et des études en Chine auprès des étudiants américains, le gouvernement chinois s'est engagé à offrir 20 000 bourses d'études en Chine.

### L'ÉMERGENCE D'UNIVERSITÉS DE RANG MONDIAL

La Chine est également attachée à la réputation et à la visibilité internationale de son enseignement supérieur comme en témoigne la création en 2009 de la ligue « C9 » regroupant les 9 plus grandes universités chinoises avec l'objectif de hisser une dizaine d'universités chinoises dans le top 100 des classements internationaux d'ici 2020 (voir encadré page 3).

Publié en avril 2013 par le *Times Higher Education*, le premier classement des **meilleures universités asiatiques** montre que **la Chine parvient à se classer dans le trio de tête** avec 22 établissements dans le top 100 devancée par le Japon (22) et Taiwan (17).



Salon CEE, octobre 2012

### Nombre de bourses accordées par le gouvernement chinois aux étudiants étrangers

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2008	2009	2010	2011
5 362	5 847	6 074	6 153	6 715	7 218	10 515	13 516	18 245	22 390	25 687

Source : CSC rapport annuel 2010

<sup>19</sup> China Daily, International students' scholarships to increase, 26/04/2012 [http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2012-04/26/content\\_15143855.htm](http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2012-04/26/content_15143855.htm)

<sup>20</sup> [http://news.xinhuanet.com/english2010/culture/2011-03/04/c\\_13760778.htm](http://news.xinhuanet.com/english2010/culture/2011-03/04/c_13760778.htm)

<sup>21</sup> China-ASEAN cooperation: 1991-2011, [http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2011-11/16/content\\_14101968.htm](http://www.chinadaily.com.cn/cndy/2011-11/16/content_14101968.htm)

<sup>22</sup> China Scholarship Council, rapport annuel 2010, page 13, « Study in China »

## PARTIE 2

# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CHINE : UN ENVIRONNEMENT TRÈS CONCURRENTIEL

### 1- Le monde anglophone : une approche marché renforcée

#### LES ÉTATS-UNIS

Depuis la Seconde guerre mondiale, les États-Unis se sont imposés comme les leaders mondiaux en sciences & ingénierie et ils souhaitent maintenir ce rang en formant le plus d'étudiants nationaux et étrangers dans leurs universités et de par le monde, comme en témoignent leurs politiques actives et ambitieuses en faveur de la mobilité.

Depuis une vingtaine d'années, ils sont un partenaire privilégié pour la Chine. Les accords de coopération signés entre universités chinoises et américaines ne cessent d'augmenter au point que les États-Unis représentent depuis 2009 le partenaire académique le plus important de la Chine<sup>23</sup>. Premier pays d'accueil des étudiants chinois selon l'UNESCO, les États-Unis ont accueillis 126 498 étudiants chinois en 2010<sup>24</sup>. À l'inverse, la mobilité sortante vers la Chine fortement encouragée par le gouvernement d'Obama dont l'objectif est d'envoyer 100 000 étudiants américains dans les universités chinoises d'ici 2014. En 2010-2011, **14 596 étudiants** américains étaient en mobilité d'étude en Chine qui est leur cinquième destination favorite.

Selon l'IIE, entre 2010 et 2011, les États-Unis ont connu une augmentation de **plus de 40 %** du nombre d'étudiants chinois de 1<sup>er</sup> cycle (Licence), si bien qu'en 2011/2012, le nombre d'étudiants étrangers suivant des cursus de niveau *undergraduate* (309 342) a dépassé celui des étudiants inscrits en cursus de niveau *graduate* (300 430). Ces chiffres traduisent la volonté du gouvernement américain de recruter les étudiants étrangers le plus tôt possible (voire même avant le passage de l'examen national d'accès à l'université, le *Gaokao*).

Économiquement, cette stratégie est plus payante car en recrutant de plus en plus jeunes les étudiants étrangers, ils restent plus longtemps dans le système et le profit en est multiplié. Le secteur de l'éducation est devenu un **pilier de l'économie aux États-Unis** : en 2010 les 700 000 étudiants étrangers ont rapporté un profit estimé à près de **22 milliards de dollars**<sup>25</sup>. La quantité, garantie de revenus colossaux, semble ainsi être le mot d'ordre des États-Unis en matière de politique universitaire.

La coopération universitaire entre la Chine et les États-Unis s'est installée durablement sur la base de partenariats de recherche, d'échanges inter-universitaires et de programmes de formation conjoints (« *joint degree program* »).

Plus récemment un nouveau modèle de coopération universitaire a vu le jour, initié par le **Royaume-Uni** et assez vite repris par les **États-Unis** et la **France** : il s'agit de **la création de campus directement en Chine**, dispensant les mêmes curricula que sur le campus central américain.

Les États-Unis sont actuellement les leaders du campus délocalisé : en 2009, 45 % de ces campus étaient américains avec **72 cas de campus délocalisés** dans le monde (dont 9 en Chine)<sup>26</sup> suivis de très loin par l'Australie (14 campus délocalisés), le Royaume-Uni (12 campus délocalisés) et la **France (11 campus délocalisés)**. Le succès de ces campus américains implantés en Chine s'explique à la fois par :

- **la qualité** des cursus proposés ;
- des **frais d'inscription réduits** (l'étudiant paie son année plus cher qu'il ne la paierait en fréquentant un établissement chinois. Il paie toutefois nettement moins cher que s'il suivait les cours directement aux États-Unis) ;
- un **enseignement en anglais** qui ouvre de meilleures perspectives de carrière.

Si les universités américaines misent de plus en plus sur l'exportation de leur formations d'élites à l'étranger, c'est qu'elles leur permettent d'asseoir leur présence à l'international, d'augmenter leur visibilité de manière notoire, mais aussi de renforcer leur niveau d'excellence et d'exporter à l'étranger une image de prestige. Les domaines académiques ciblés par ces campus sont d'ailleurs stratégiques : **on vise à former les leaders de demain en proposant quasi exclusivement des formations d'excellence liées au commerce/management, aux sciences de l'ingénieur ou à l'informatique.**

<sup>23</sup> À la fin de l'année 2010, le gouvernement américain a recensé 132 programmes de coopération de court terme (moins de 6 mois) et 92 programmes de long terme (un semestre ou plus) entre la Chine et les États-Unis.

<sup>24</sup> Institute International Education (IIE) 2012. <http://www.iie.org/en/Research-and-Publications/Open-Doors>.

<sup>25</sup> Jessica Gourdon, Aux États-Unis le nombre d'étudiants chinois a doublé en trois ans, L'Étudiant, 27 novembre 2012.

<sup>26</sup> Campus France, Les Dossiers, États-Unis, mai 2011, p.12.

## L'AUSTRALIE



Selon l'UNESCO, en 2010, l'Australie se place en deuxième position (avec **70 357 étudiants chinois**) après les États-Unis.

L'Australie bénéficie d'une **forte attractivité auprès des établissements d'enseignement supérieur chinois** pour deux raisons essentielles : la proximité géographique et la langue d'enseignement (anglais). Le cadre de vie et des formations présentées sous forme de « package » conduisent les étudiants chinois à choisir massivement l'Australie. Ainsi, la Chine arrive en tête de la mobilité entrante avec 87 588 étudiants chinois en 2010, soit 32,3 % du total de la mobilité étrangère en Australie. Avec plus de **800 accords de coopération** entre établissements d'enseignement supérieur chinois et australiens, **la Chine constitue désormais le premier partenaire éducatif de l'Australie** (devant les États-Unis qui occupaient cette place jusqu'en 2011)<sup>27</sup>.

Dans les années 1980, le choix d'une politique libérale avait permis à l'Australie de se positionner comme un grand pays d'accueil des étudiants étrangers<sup>28</sup>. Puis face à la compétition montante dans le secteur de l'éducation, l'Australie s'est dotée, il y a deux ans, d'une agence gouvernementale (**Austrade**) qui gère la promotion de l'enseignement supérieur australien dans plus de **55 bureaux dans le monde** (implantés directement dans les ambassades). En parallèle, l'*Australian Education International* (AEI), agence préexistante, continue à mener une politique de coopération en sollicitant des partenaires étrangers pour des projets de coopération universitaire internationaux.

Cette réorientation dans la politique d'attractivité éducative et universitaire est complétée en 2011 par l'adoption d'un nouveau label, « *Australia Future Unlimited* », visant à promouvoir l'éducation en Australie. Elle vise à accroître les séjours d'études en Australie, à repositionner l'Australie comme un pays dispensant des formations de haute qualité à des étudiants internationaux

pour lui permettre d'être plus compétitive à l'international. Pour cela, l'agence *Austrade* a lancé une vaste offensive de communication pour améliorer l'image des formations internationales en Australie. Elle envoie également des agents éducatifs à l'étranger pour promouvoir l'offre de formation et de recherche des universités australiennes. *Austrade* collabore aussi avec les gouvernements étrangers et les institutions universitaires étrangères.

L'Australie se veut aujourd'hui plus dynamique dans le domaine de la coopération universitaire<sup>29</sup> et veut être **reconnue comme un pays clé dans le domaine de l'innovation, des technologies, des arts et de l'éducation**. En novembre 2012, l'Australie et la Chine ont célébré 40 ans de collaboration éducative dans le cadre de l'**Australia-China University Leaders Forum** et ont souhaité conjointement impulser un nouveau souffle au partenariat entre les deux pays.

L'Australie **perçoit la Chine comme l'un des meilleurs partenaires possibles dans le domaine de la recherche**. La Chine arrive en deuxième position mondiale dans la production de chercheurs, dans la publication scientifique et dans l'investissement en recherche et développement. La priorité du ministère australien de l'Éducation est désormais de renforcer son engagement avec la Chine et d'augmenter le nombre de publications scientifiques conjointes entre les deux pays<sup>30</sup>. En 2011, la Chine et l'Australie ont créé un fonds de recherche scientifique (*Australia-China Science and Research Fund*) dans lequel les deux pays ont chacun investi **9 millions de dollars sur trois ans**. Grâce à ce fonds, déjà 34 groupes de recherche ont été créés, 32 chercheurs sont actuellement en mobilité dans un institut du pays partenaire et six centres de recherche conjoints sont en cours d'ouverture. Par ailleurs, les universités australiennes nouent des partenariats avec des industries chinoises : récemment quatre universités australiennes ont ainsi signé un accord de coopération avec l'entreprise Baosteel, leader mondial dans le secteur de l'acier, qui leur a accordé une subvention de **25 millions de dollars**.

## LE ROYAUME-UNI

Selon l'UNESCO, en 2010, le Royaume-Uni a accueilli 55 496 étudiants chinois, en augmentation de 18 % par rapport à l'année 2009. En 2011-2012, les **Chinois arrivent en tête du classement des étudiants étrangers en premier cycle (23 990) et en Doctorat (3 690) dans les universités britanniques**<sup>31</sup>. Ils sont en revanche en 2<sup>e</sup> place pour la fréquentation des *Taught Master*<sup>32</sup> (devancés par l'Inde).

Le Royaume-Uni accueille massivement les étudiants chinois attirés par des universités britanniques qui bénéficient d'une excellente image au niveau international et d'une très bonne réputation en termes de recherche et d'éducation (le Royaume-Uni dispose de 1 % de la population mondiale mais produit **5 % de la recherche scientifique et publie plus de 12 % des articles**).

<sup>27</sup> Source : discours du Ministre australien de l'Éducation lors de l'Australia-China University leaders forum, novembre 2012.

<sup>28</sup> Dans ces années furent créés les premiers Centres d'études australiens au sein d'universités chinoises (d'abord à Pékin puis à Shanghai, Suzhou, Xi'an, Nankin, etc.). Il y en a aujourd'hui trente en Chine.

<sup>29</sup> Comme en témoigne la création récente du premier campus délocalisé australien en Chine (2012). L'université Monash en partenariat avec l'université du Sud-Est (programme 211) s'est installée à Suzhou et proposera en 2012-2013 des cursus de niveau Master et Doctorat.

<sup>30</sup> Depuis 2009, la Chine représente le 3<sup>e</sup> partenaire de l'Australie dans la publication de recherche conjointe.

<sup>31</sup> Campus France, Repères, *L'Enseignement supérieur britannique aujourd'hui et la place de l'internationalisation*, n°15, mai 2012.

<sup>32</sup> Type de Master spécifiquement britannique d'une durée d'un an (90 crédits) à différencier des Masters recherche.

Créant un véritable dynamisme économique, les étudiants internationaux rapporteraient près de **19 milliards d'euros** à l'ensemble de l'économie britannique<sup>33</sup>. Le Royaume-Uni affiche très clairement la volonté de recruter un maximum d'étudiants chinois ce qui explique leur politique concurrentielle : **ils s'appuient largement sur des agences officielles en Chine pour recruter leur futurs étudiants chinois** à qui ils proposent par ailleurs la possibilité d'obtenir un visa de travail d'un an après l'obtention de leur diplôme.



Le **British Council**<sup>34</sup> est l'agence officielle de promotion des études britanniques à l'international. Cette agence dispose d'un site internet interactif qui propose des conseils aux voyageurs, des blogs pour les étudiants étrangers ainsi qu'un moteur de recherche permettant d'identifier un cours/programme/université/bourse.

Le discours de promotion de cette agence fait du Royaume-Uni le « meilleur compromis » entre des

études aux États-Unis (plus longues et plus chères) et des études en Europe (certes moins chères mais où l'anglais n'est pas la langue nationale).

En 2005, l'université de **Nottingham s'installe à Ningbo**. C'est le premier campus délocalisé à s'implanter en Chine. Le Royaume-Uni est d'ailleurs l'un des pays (avec les États-Unis) à investir le plus dans l'enseignement transnational : il existe actuellement **26 campus délocalisés britanniques dans le monde et 5 autres doivent être mis en place d'ici 2015**. En 2006, le Royaume-Uni innove de nouveau en créant l'université de **Xi'an Jiaotong-Liverpool**, une université de plein droit disposant d'une personnalité morale propre. En 2012 est créé également un **Institut sino-britannique à Shanghai**. Ces différents modèles de coopération mis en place avec la Chine montrent combien **l'internationalisation de l'enseignement supérieur est devenue une priorité majeure pour les universités britanniques**.

## LE CANADA

Selon l'UNESCO, le Canada se place en 7<sup>e</sup> position des pays d'accueil avec 23 619 étudiants chinois en 2010. Depuis janvier 2012, la mise en place de partenariats entre le Canada et la Chine s'appuie largement sur le modèle du double diplôme, au niveau du premier cycle – *undergraduate*. Le Canada encourage au développement des échanges au niveau du Master et

du Doctorat pour favoriser la recherche. Ainsi, de plus en plus d'universités se dotent d'un directeur en charge à la fois de la recherche et de l'international. Toujours en 2012, a été créé un campus délocalisé de plusieurs universités canadiennes sur le campus de l'université de Jiangnan dans le Jiangsu (programme 211).

## 2- La singularité allemande : une approche qualitative centrée sur les niveaux Master et Doctorat et la recherche scientifique

Selon l'UNESCO, l'Allemagne se place en 9<sup>e</sup> position dans le classement des 10 premiers pays d'accueil des étudiants chinois en 2010 avec 20 850 étudiants. En tête du classement des étudiants étrangers en Allemagne, les Chinois représenteraient près de **11 % du nombre total des étudiants étrangers** sur le sol allemand. En 2012, ils seraient près de **23 000** à étudier en Allemagne<sup>35</sup>.

**DAAD** Le DAAD (*Deutscher Akademischer Austausch Dienst*) est l'organisme allemand de coopération universitaire en charge de la promotion et du contrôle de la mobilité des étudiants chinois vers l'Allemagne. **En 2009, cet organisme disposait d'un budget total de 347,9 millions d'euros** dont la moitié est réservé à l'attribution de bourses (45 % consacrées aux étudiants étrangers) pour financer un séjour d'étude de recherche ou un stage.

Le DAAD dispose de trois bureaux en Chine (Pékin, Shanghai et Canton) qui jouent un rôle d'information, de promotion, d'orientation académique et d'aide à l'insertion professionnelle (mise en contact des diplômés

chinois avec des entreprises allemandes, relais des offres d'emplois dans des sociétés allemandes). Pour les demandes de visas d'études en Allemagne, les candidats passent par la procédure APS, *joint venture* établie en 2001 entre le DAAD et le bureau fédéral des affaires extérieures, sous tutelle de la section culturelle de l'Ambassade d'Allemagne en Chine. Un partenariat a depuis été mis en place avec l'Autriche en 2005, la Belgique en 2006 et des universités suisses. APS procède à la vérification des documents, produit des attestations d'inscription dans les établissements allemands, organise des entretiens avec les candidats à Pékin, Shanghai, Chengdu et Canton.

**L'Allemagne se distingue par une politique exigeante qui consiste à privilégier la qualité à la quantité.** Depuis 1998, le pays propose de solides partenariats (doubles diplômes) avec des établissements chinois de premier rang (sur 14 partenariats de doubles diplômes, 5 ont été conclus avec des établissements d'excellence du programme 211) principalement dans le domaine des sciences de l'ingénieur. La quête de l'excellence, notamment dans les partenariats germano-chinois, apparaît indéniablement comme l'une des priorités du ministère allemand de l'Éducation.

<sup>33</sup> Pour l'année universitaire 2012-2013, les frais moyen de scolarité au Royaume-Uni s'élevaient à 8 393 livres. <http://www.guardian.co.uk/education/2012/may/22/apply-university-fees-living-costs-funding>

<sup>34</sup> Il assure la double fonction des Alliances françaises et des services culturels d'une ambassade.

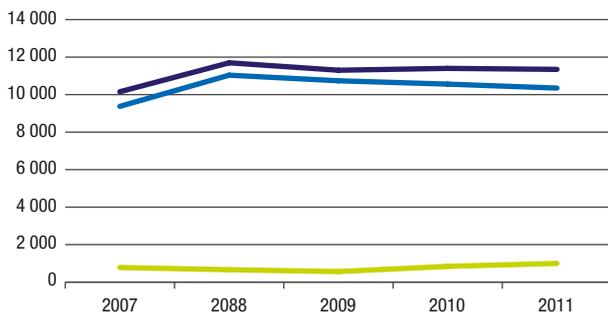
<sup>35</sup> Données transmises par le DAAD lors d'un entretien avec le consulat général de France à Shanghai en 2012.

## PARTIE 3

# LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

### 1- La mobilité étudiante chinoise vers la France aujourd'hui

#### Évolution du nombre de visas délivrés aux étudiants chinois



	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
■ Total	10 153	11 697	11 300	11 400	11 346	12 %
■ Visas court séjour	778	660	562	840	997	28 %
■ Visas > à 3 mois	9 375	11 037	10 738	10 560	10 349	10 %

Source : Ministère de l'Intérieur

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE CHINOISE EN MOBILITÉ VERS LA FRANCE

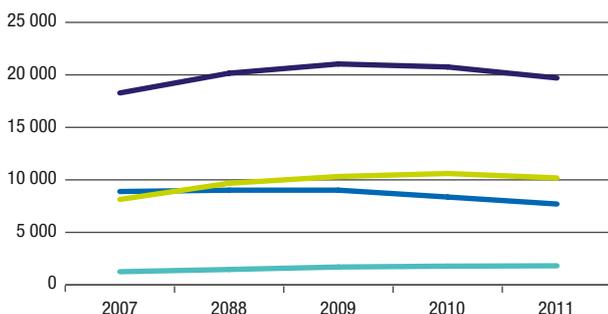
En dix ans, le nombre d'étudiants chinois accueillis en France s'est fortement accru. Au nombre de 15 000 en 2005, les étudiants chinois étaient 25 000 en 2010. Après le Maroc, les étudiants chinois sont aujourd'hui la 2<sup>e</sup> population d'étudiants internationaux en France.

Selon l'Unesco, la France se positionne au 7<sup>e</sup> rang des destinations des étudiants chinois en mobilité en 2010. La même année, la France est passée devant l'Allemagne dans ce classement.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS CHINOIS EN FRANCE PAR NIVEAU DANS LES UNIVERSITÉS DEPUIS 2007

Depuis 2007, le nombre d'étudiants chinois inscrits en université est relativement stable avec une progression de 7,8 %. Quant à la répartition par niveau, on observe une légère diminution du nombre d'inscriptions en Master (-13,4 %) contre une **augmentation de plus de 25 % en Licence et près de 45 % en Doctorat.**

#### Évolution des effectifs des étudiants chinois en France par niveau d'études



	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
■ Total	18 278	20 160	21 038	20 752	19 701	7,8 %
■ Niveau L	8 135	9 676	10 319	10 604	10 185	25,2 %
■ Niveau M	8 890	9 019	9 019	8 366	7 701	-13,4 %
■ Niveau D	1 253	1 465	1 700	1 782	1 815	44,9 %

Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR

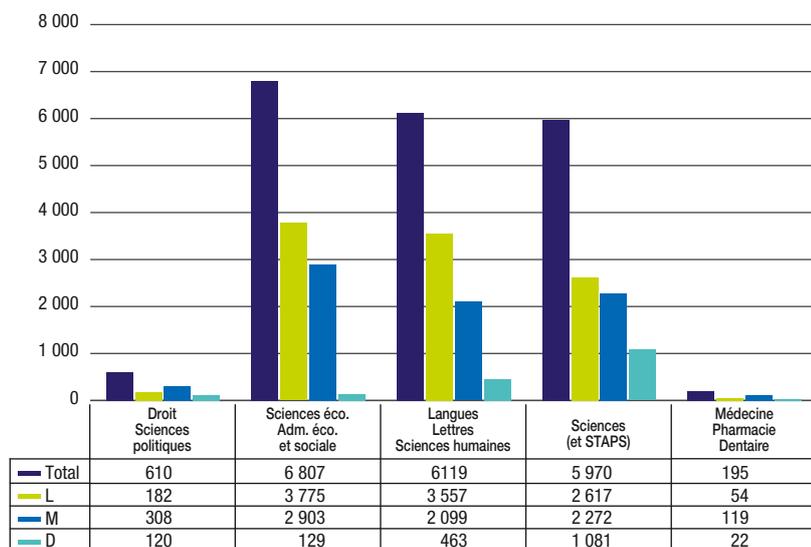
### RÉPARTITION PAR DISCIPLINE ET PAR NIVEAU DANS LES UNIVERSITÉS EN 2011-2012

En 2011-2012, près de 35 % des étudiants chinois inscrits en université ont choisi d'effectuer leurs études dans le domaine des sciences économiques-administration économique et sociale, plus de 30 % ont préféré les études de Langues-Lettres-sciences humaines, 30 % se sont inscrits en Science-STAPS, 3 % en Droit-Sciences politiques, enfin près d'1 % ont suivi des études de Médecine-pharmacie-dentaire.



Salon CIEET, mars 2013

### Répartition par discipline et par niveau dans les universités en 2011-2012



Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

### RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS CHINOIS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT EN 2011-2012

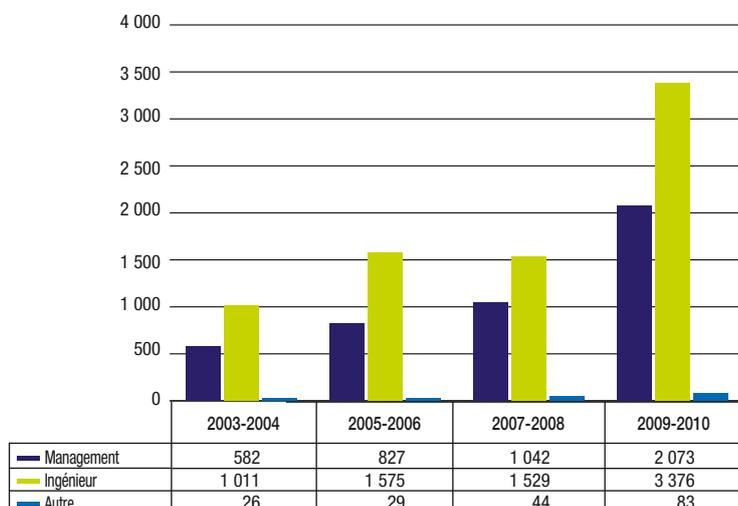
Les étudiants chinois en mobilité en France choisissent massivement de poursuivre leurs études à l'université qui offre une formation de qualité et financièrement accessible.

### Répartition par type d'établissement en 2011-2012

	Universités (hors IUT et ingénieurs)	IUT	Formations d'ingénieurs des universités	Formations d'ingénieurs autres (hors universités)	STS et assimilés	CPGE	École de commerce, gestion et comptabilité	École supérieure artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses	Total
CHINE	61,0 %	4,0 %	2,0 %	7,0 %	0,0 %	0,0 %	10,0 %	4,0 %	11,0 %	29 696

Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

### Évolution des effectifs d'étudiants chinois inscrits en Écoles de commerce et d'ingénieurs



### INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANTS CHINOIS DANS LES GRANDES ÉCOLES

D'après les enquêtes menées tous les 2 ans par la Conférence des Grandes Écoles, les inscriptions des étudiants chinois dans les grandes écoles n'ont cessé d'augmenter depuis 2003-2004 (+242,3 %).

En 2009-2010, les inscriptions des étudiants chinois en école d'ingénieur représentaient plus de 60 % des inscriptions dans les grandes écoles.

## 2- La coopération universitaire franco-chinoise

La politique d'attractivité universitaire de la France a été redéfinie depuis 2009, dans un contexte de forte internationalisation des universités chinoises et de concurrence accrue. En 2010, selon l'UNESCO, la France est le 6<sup>e</sup> pays d'accueil d'étudiants chinois après les États-Unis, l'Australie, le Japon, le Royaume-Uni et la Corée du Sud.

L'accueil en France d'étudiants chinois (flux d'environ 10 000 par an), mais aussi le renforcement des structures franco-chinoises de coopération, vitrines de l'enseignement supérieur français, sont essentiels pour l'influence économique et culturelle de la France en Chine.

### RENFORCEMENT DE L'ACCUEIL D'ÉTUDIANTS CHINOIS EN FRANCE ET D'ÉTUDIANTS FRANÇAIS EN CHINE

La diplomatie d'attractivité française est soumise à deux objectifs, l'un quantitatif, avec un objectif de **50 000 étudiants chinois en France à l'horizon 2015 (35 000 aujourd'hui, 2<sup>e</sup> communauté derrière les étudiants marocains) et 10 000 étudiants français en Chine (8 000 aujourd'hui) et l'autre, qualitatif, en favorisant les niveaux Master et Doctorat** (objectif de 66 % en 2015) et **la mobilité encadrée par des partenariats universitaires** (objectif de 50 % en 2015).

Aujourd'hui, l'évolution qualitative de la mobilité chinoise vers la France se poursuit, avec l'accroissement des départs vers les niveaux Master et Doctorat : 63 % des flux en 2012 vers un cursus de L3, M et D (contre 54 % en 2011).

### DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

Le développement des partenariats universitaires reste la priorité afin d'encadrer les flux de mobilité étudiante chinoise et française : en 2012, **36 % des étudiants chinois sont venus en France dans le cadre d'accords inter-universitaires** (en forte hausse par rapport à 2011 : 28 %). Afin de développer une vision d'ensemble des partenariats existants et en projet, une cartographie des coopérations universitaires entre établissements français et chinois sera réalisée en 2013 par l'ambassade de France en Chine.

L'excellence des partenaires académiques chinois impliqués (une majorité d'établissements de rang 1) atteste l'attractivité significative du système éducatif français en Chine. Côté français, la variété des acteurs impliqués (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, écoles spécialisées) témoigne de la diversité des offres de formation proposées.

La mobilité étudiante chinoise vers la France se caractérise par une mobilité de diplôme (poursuites d'études et double diplomation) plutôt que par une mobilité d'études (échanges ou stages). Elle est marquée par des flux plus importants à l'intérieur d'un même cycle d'études qu'entre deux cycles d'études.

Les évolutions récentes des coopérations universitaires souhaitées par les partenaires chinois mettent l'accent sur les stratégies de renforcement de capacités (importation de services d'enseignement supérieur pour former sur place cadres et main d'œuvre qualifiée).

### MODALITÉS DE PARTENARIAT

#### • Le recrutement en Chine et la poursuite d'études en France

Ces dispositifs impliquent une préparation des étudiants avant leur départ en France (cours de spécialité et/ou de français) et la mise en œuvre d'une procédure de sélection (entretiens, tests). Ces accords concernent les étudiants terminant une Licence ou un Master en Chine et désireux de poursuivre en Master ou Doctorat en France.

#### • La double diplomation

Elle s'appuie sur une reconnaissance des équivalences entre les parcours français et chinois. Dans la pratique, les étudiants sont amenés à effectuer un parcours alternant les séjours d'études en France et en Chine. L'obligation de soutenir en Chine le mémoire de la Licence et du Master chinois impose fréquemment une fin de parcours en Chine.

#### • Les programmes d'échanges

Ils offrent la possibilité de suivre un parcours « à la carte » en France, sans délivrance d'un diplôme par le pays d'accueil. Cette pratique, appréciée des départements de langue, assure une première sensibilisation au système éducatif français et favorise les poursuites d'études en Master en France.

#### • Les stages et cotutelles internationales de thèse

Le système universitaire chinois privilégiant la recherche, les étudiants de Master et Doctorat en Chine peuvent être invités à réaliser un stage ou séjour de recherche dans les laboratoires des partenaires universitaires français. En dépit de l'accord administratif signé entre le ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère chinois de l'Éducation sur les modalités de reconnaissance réciproque des études et des diplômes en vue d'une poursuite d'études supérieures dans les deux États, le dispositif de cotutelle internationale de thèse n'est toutefois pas encore vraiment reconnu par les établissements chinois et les stages en Chine ne peuvent être rémunérés.

#### • La délocalisation

L'institutionnalisation de partenariats universitaires a donné lieu depuis 2005 à la création de structures conjointes dispensant des programmes de formation en français en Chine. Toutes fondées sur des consortia d'établissements français, elles reflètent la restructuration du paysage universitaire français aujourd'hui : un établissement seul n'est en effet plus en capacité de développer un dispositif de formation et de recherche intégré au niveau international.

### 3- Les dispositifs de promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Ambassade de France en Chine

Pour renforcer l'accueil d'étudiants chinois en France et d'étudiants français en Chine, l'ambassade s'est donnée comme objectif d'augmenter le nombre de programmes de bourses.

- Depuis 2011, le **programme France Excellence** finance 35 à 40 bourses d'études de Master dans les domaines suivants : droit ; journalisme et sciences de l'information et de la communication ; sciences économiques et sciences de la société ; sciences exactes et sciences de l'ingénieur ; urbanisme, développement durable et environnement.
- Depuis 2010, le **programme Cai Yuanpei** soutient, en partenariat avec le *China Scholarship Council*, la mobilité doctorale entre équipes de recherche françaises et chinoises.
- Les **bourses d'excellence Eiffel** proposées par le ministère des Affaires étrangères complètent le dispositif pour les niveaux *Master et Doctorat* (en 2012, toutes nationalités confondues : 105 étudiants chinois sur 410 lauréats au niveau Master et 9 sur 70 au niveau doctoral).



Visite de l'Ambassadeur de France en Chine, Mme Sylvie Bermann (salon CIEET mars 2013)



Salon CIEET (mars 2013)

### Forum Franco-Chinois de l'Enseignement Supérieur

Le 2<sup>e</sup> Forum Franco-Chinois de l'Enseignement Supérieur s'est tenu à Paris le 21 juin 2012 au Collège de France, puis simultanément sur les sites universitaires de Lille et de Rennes le 22 juin.

Co-organisée par l'Agence Campus France, l'Ambassade de France et le CEAIE cette manifestation représente un temps fort de la relation bilatérale en matière de coopération universitaire.

La seconde édition du Forum a réuni environ 200 participants, présidents et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur français et chinois, autour de trois thématiques : la mobilité des étudiants entre la France et la Chine, la formation professionnelle et la formation des ingénieurs, l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le Forum Franco-Chinois a vocation à se réunir tous les deux ans, alternativement en Chine et en France.



Jiang Bo, ex-secrétaire Général du CEAIE, Pierre Corvol, Administrateur du Collège de France et Antoine Grassin, Directeur général de Campus France



Participants du Forum Franco-Chinois dans la cour du Collège de France

## Réseau d'influence culturelle et éducatif français en Chine (2013)



### LE RÉSEAU CAMPUS FRANCE EN CHINE

Composé de plus de **60 agents**, le réseau Campus France de l'Ambassade de France en Chine se compose de **6 Espaces** (Pékin, Canton, Chengdu, Shanghai, Shenyang et Wuhan) et de **7 Antennes** (Chongqing, Hangzhou, Jinan, Kunming, Nankin, Qingdao et Xi'an). L'Antenne de Kunming, dernière en date, a été inaugurée à la fin du mois de mars 2013.

Ce maillage du territoire permet de disposer de nombreux lieux d'accueil et d'information pour les étudiants désireux d'étudier en France. Les **7 Antennes** assurent essentiellement un travail de promotion, d'orientation et d'animation de **Club France** (réseau des anciens étudiants chinois en France) alors que les 6 Espaces, outre ces trois missions, mettent également en œuvre la procédure « Centre pour les études en France » (CEF).

### RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DANS LA PROCÉDURE CEF

Le réseau Campus France en Chine poursuit son action afin de mieux encadrer la mobilité étudiante chinoise vers la France. L'objectif est de permettre aux étudiants d'accéder à des parcours de réussite académique. Depuis 2010, de nouvelles actions ont été mises en place :



Salon CIEET (mars 2013)

#### • Test de français :

Campus France Chine continue à proposer aux étudiants les tests de français TCF et TEF, organisés respectivement avec le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP). L'étudiant, dans le cadre de la procédure CEF, s'inscrit à un test de langue française et découvre le jour de l'épreuve le test qui permettra de l'évaluer. Cette décision, en accord avec les opérateurs, s'inscrit dans une démarche de fiabilisation de la procédure CEF.

Cette évaluation a été étendue à l'appréciation du niveau d'expression orale des étudiants désireux de poursuivre leurs études en France vers un cursus enseigné en français. Une formation menée conjointement par le CIEP et la CCIP s'est tenue en Chine et a permis à l'ensemble des évaluateurs du réseau Campus France Chine d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite de l'entretien d'évaluation linguistique et de renforcer leurs connaissances du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ces tests oraux, dont la mise en place effective s'opère progressivement depuis mars 2012 sur l'ensemble du réseau permettent de renforcer l'apprentissage préalable en Chine du français et d'accroître la fiabilité des évaluations.

• **Harmonisation :**

Avec l'évolution de son réseau en Chine, Campus France maintient plus que jamais les opérations permettant l'harmonisation des pratiques relatives à l'application de la procédure CEF. Un étudiant, quel que soit son Espace Campus France de rattachement, se voit proposer une procédure identique. Cette harmonisation est mise en œuvre grâce à différentes actions :

- > Réunions du réseau Chine, organisées plusieurs fois par an avec les attachés de coopération universitaire et les responsables des Espaces Campus France
- > Formations spécifiques (évaluation orale, journées Campus France à Paris, etc.)
- > Suivi de l'activité statistique
- > Mis en commun des outils d'évaluation
- > Coordination nationale

**PROMOTION, ORIENTATION ET ACTIVITÉS DE CAMPUS FRANCE**

**Les bureaux promotion et orientation de Campus France ont pour activités principales :**

• **L'orientation des étudiants chinois par un conseiller d'orientation**

Un conseiller d'orientation est à la disposition des étudiants souhaitant poursuivre leurs études en France.

Ces derniers prennent en ligne un rendez-vous gratuitement et peuvent recevoir l'ensemble des informations sur l'enseignement supérieur français et ainsi construire un projet personnel. Ces entretiens sont également possibles par courriels et appels téléphoniques.



Affiche : Rencontres entre établissements français et étudiants chinois (2012)

• **La promotion des études supérieures en France, prioritairement aux niveaux Master et Doctorat**

- **Participation aux salons de l'éducation :** Campus France participe chaque année à différents salons nationaux et locaux. Les salons nationaux sont le *China Education Expo* (CEE, octobre/novembre), le *China International Education Expo* (CIEET, mars), le *China Scholarship Council Fair* (CSC Fair, octobre) et *China PhD Workshop* (à Pékin, novembre). Ces salons nationaux, dans lesquels l'Agence Campus France et l'Ambassade de France en Chine organisent le pavillon France, sont l'occasion pour les établissements français de venir à la rencontre des étudiants chinois. Via un module d'inscription mis en place par l'Agence Campus France, les établissements français peuvent rencontrer des étudiants préalablement sélectionnés par leurs soins, dans le cadre d'entretiens de recrutement.
- **Conférences organisées régulièrement dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur d'excellence chinois.**
- **Journées portes ouvertes** dans les locaux des Espaces et Antennes Campus France.
- **Séminaires « Bienvenue en France » :** ces séminaires sont destinés aux étudiants chinois en partance pour la France. Ils permettent de les aider dans la préparation de leur départ (des questions aussi variées que l'ouverture d'un compte en banque, la souscription d'une assurance maladie, etc., sont abordées).
- **Conférences d'établissements :** l'ensemble du réseau Campus France se met à la disposition des établissements d'enseignement supérieur français qui souhaitent faire la promotion de leurs programmes en Chine. Les Espaces et Antennes diffusent les informations, assurent la promotion des conférences et mettent leurs locaux à disposition pour organiser notamment des entretiens de recrutement.

**ANIMATION DU RÉSEAU CLUB FRANCE ET VALORISATION DE NOTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL CHINOIS**

En mars 2008, l'Ambassade de France en Chine a lancé Club France afin de renforcer les liens entre les personnes de nationalité chinoise diplômées d'un établissement d'enseignement supérieur français. À travers Club France, l'Ambassade de France en Chine vise à renforcer les relations entre anciens étudiants chinois, institutions et entreprises françaises.

Avec plus de 16 000 inscrits à sa lettre d'information, 5 000 membres et 4 sous-groupes thématiques (aéronautique, développement durable, juridique et finance), ce réseau d'influence permet de valoriser notre enseignement supérieur en Chine. Au-delà des activités socioculturelles proposées aux membres, sont organisés de nombreux événements à caractère professionnel (ateliers thématiques, forums emplois, conférences, etc.) permettant à nos entreprises françaises en Chine d'entrer en contact avec ces *alumni* biculturels, trilingues et disposant, pour beaucoup, d'une première expérience professionnelle en France.



Activités du Club France - Chine

#### 4- Enseignement du français en Chine

L'enseignement du français en Chine est en progression constante au niveau universitaire mais ne s'impose que très lentement au niveau de l'enseignement secondaire, à cause de fortes barrières structurelles.

Le français est classé par le ministère chinois de l'Éducation comme une langue « mineure », les langues « majeures » étant l'anglais, le russe et le japonais. On compte environ **100 000 apprenants de français en Chine** aujourd'hui : environ 30 000 dans le supérieur, 10 000 dans le secondaire, 35 000 dans le réseau des alliances françaises, et plus de 24 000 dans l'enseignement privé.

Près de **1 000 enseignants de français** exercent en Chine, 800 enseignants chinois, et près de 200 enseignants, lecteurs francophones natifs (majoritairement français, recrutés locaux des universités chinoises).

##### ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS

Le nombre de départements de français dans le supérieur a triplé en 10 ans, passant de 30 départements de français en 2002 à 86 en 2009, puis à **103 en 2012** dans les universités pluridisciplinaires.

Cette forte augmentation répond à l'accroissement des relations avec le monde francophone et la France en particulier – y compris en termes de mobilité étudiante

et sans doute du fait de la demande, sur le marché de l'emploi, de locuteurs francophones, pour les relations commerciales, économiques, industrielles et diplomatiques sino-africaines.

- **L'ouverture du marché du travail à l'Afrique** : la proportion croissante d'opportunités d'embauche en entreprises contraint les universités à mieux préparer leurs étudiants au monde du travail. La question du renforcement des filières professionnelles, là où elles existent, est au cœur des dispositifs de formation.
- **Le français langue étrangère** en Chine est d'abord le français enseigné aux étudiants inscrits dans les départements de français, mais c'est aussi celui dispensé dans les sections de langue anglaise (deuxième langue vivante pour les étudiants des départements de langues étrangères) et les études dont l'apprentissage d'une troisième langue vivante est une composante. Ces étudiants s'inscrivent souvent dans des écoles privées rattachées aux universités ou dans les alliances françaises, dans le but de poursuivre des études dans un pays francophone. Ils y trouvent un complément de formation qui répond aux carences de l'université.
- **Cependant, la formation des enseignants de français est problématique.** Leur carrière universitaire dépend de leurs productions scientifiques. Sur les 103 universités chinoises comportant un département de français, 6 seulement offrent une formation doctorale. Le mauvais niveau scientifique des départements de français se reflète dans le classement des départements de langues : seules 2 universités chinoises sont bien classées pour le français, contre 3 pour l'allemand et pour l'arabe. Par ailleurs, il n'existe pas de formation universitaire en didactique des langues étrangères, et seulement quelques enseignants chinois ont les compétences pour diriger des recherches dans ce domaine. Le manque de formation dans ce domaine a un impact direct sur la qualité de l'enseignement du français à tous les niveaux du système éducatif.

##### ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

On compte en Chine près de **10 000 élèves apprenant le français dans près de 100 établissements secondaires** (dont plus de 30 « Écoles de langues étrangères ») et moins de 5 écoles primaires.

Dans beaucoup de ces établissements, le français est enseigné de manière optionnelle. En 2012, environ **85 établissements chinois ont mis en place une centaine d'appariements avec des établissements français.**

Si la demande d'étude du français dans le secondaire se développe peu, c'est en grande partie dû au système de concours d'entrée à l'université (*Gaokao*) qui ne prend en compte que l'anglais et à la rupture qu'il introduit entre les études de français dans le secondaire et celles dans le supérieur. Ce constat explique pourquoi **les étudiants qui intègrent les départements de français à l'université n'ont le plus souvent pas appris le français au lycée.**

Seule la mise en œuvre de deux épreuves de langue vivante au **Gaokao** pourrait rééquilibrer cette situation, solution à laquelle se refuse pour l'instant le ministère chinois de l'Éducation.

C'est ainsi dans un cadre de dispense des épreuves du **Gaokao** et de poursuite des études en France ou dans des filières clairement identifiées en Chine, que peut s'envisager la création de **sections internationales de français sur le modèle de celles qui existent en France pour le chinois**.

## 5- La coopération dans le domaine de la recherche et de l'innovation

La coopération franco-chinoise dans le domaine scientifique est à la fois très dynamique – plus de 2 000 chercheurs français se sont rendus en mission de courte durée en Chine en 2012 – et **très diversifiée**. La France est un acteur de tout premier plan de la coopération euro-chinoise comme l'illustre l'existence d'une quarantaine de laboratoires conjoints avec ou sans murs.

La coopération scientifique franco-chinoise repose principalement sur l'accord intergouvernemental d'octobre 1978. Trois accords spécifiques complètent ce dispositif :

- l'accord relatif à la coopération dans le domaine de l'étude et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique de mai 1997 ;
- l'accord relatif à la coopération franco-chinoise en matière de prévention et de lutte contre les maladies infectieuses émergentes d'octobre 2004 ;
- le protocole de coopération en matière de médecine traditionnelle chinoise de mars 2007.

La **commission mixte scientifique et technologique** assure, sous la direction du ministère français des Affaires étrangères et du ministère chinois de la Science et de la Technologie (MOST), le suivi de la coopération bilatérale. Sa XIII<sup>e</sup> session, organisée à Paris le 30 mai 2011, a permis de faire le point sur l'évolution des échanges bilatéraux depuis la XII<sup>e</sup> session de 2007, et a fait émerger deux axes majeurs pour une avancée de la coopération scientifique entre les deux pays :

- **renforcement des laboratoires publics conjoints** avec une ouverture sur l'Europe et sur les entreprises ;
- **mise en avant de six thématiques prioritaires** : développement durable, biodiversité et gestion de l'eau ; chimie et technologies vertes ; énergie ; sciences de la vie dont maladies infectieuses et maladies émergentes ; sciences et technologies de l'information et villes intelligentes, et matériaux avancés.

**L'Agence nationale de la Recherche (ANR) est un acteur majeur** dans la collaboration de recherche avec la Chine. Depuis 2007, plusieurs appels à projets conjoints ont été lancés par l'ANR avec d'une part le MOST et d'autre par la Fondation nationale des sciences naturelles de Chine (NSFC). Cinquante trois projets bilatéraux ambitieux ont été soutenus dans ce cadre. La Chine est le premier partenaire de l'ANR hors Union européenne pour le financement de projets conjoints.

Les liens établis entre les chercheurs se sont traduits dans plusieurs cas par la création de **laboratoires conjoints** virtuels ou avec murs. Près de quarante structures de ce type, présentes dans une vingtaine de villes, tant en Chine qu'en France, existent déjà – pour un tiers sur les thématiques de la médecine ou de la biologie. Ces structures jointes représentent **une force majeure** dans la coopération franco-chinoise avec plus de 2 300 chercheurs impliqués, issus de plus de 340 laboratoires des deux pays. Le laboratoire en informatique, automatique et mathématiques appliquées (**LIAMA**), premier laboratoire de recherche franco-chinois (1997) et l'unité mixte internationale associant Rhodia-Solvay, le CNRS et l'université normale de Chine de l'Est (**UMI E2P2L**) à Shanghai (2011) illustrent le lien de ces structures avec l'Europe de la recherche et le partenariat privilégié dont peuvent bénéficier les entreprises françaises en Chine.

**L'Institut Pasteur de Shanghai** (2004) représente un pôle majeur de la coopération d'excellence dans le domaine de la recherche et de la santé, qui s'inscrit dans le cadre de l'accord intergouvernemental sur les maladies infectieuses émergentes de 2004 et qui offre en outre depuis 2011, au travers de son incubateur accélérateur « *Advance Bio-China* », des perspectives de partenariat avec des entreprises internationales du secteur des biotechnologies du meilleur niveau mondial.

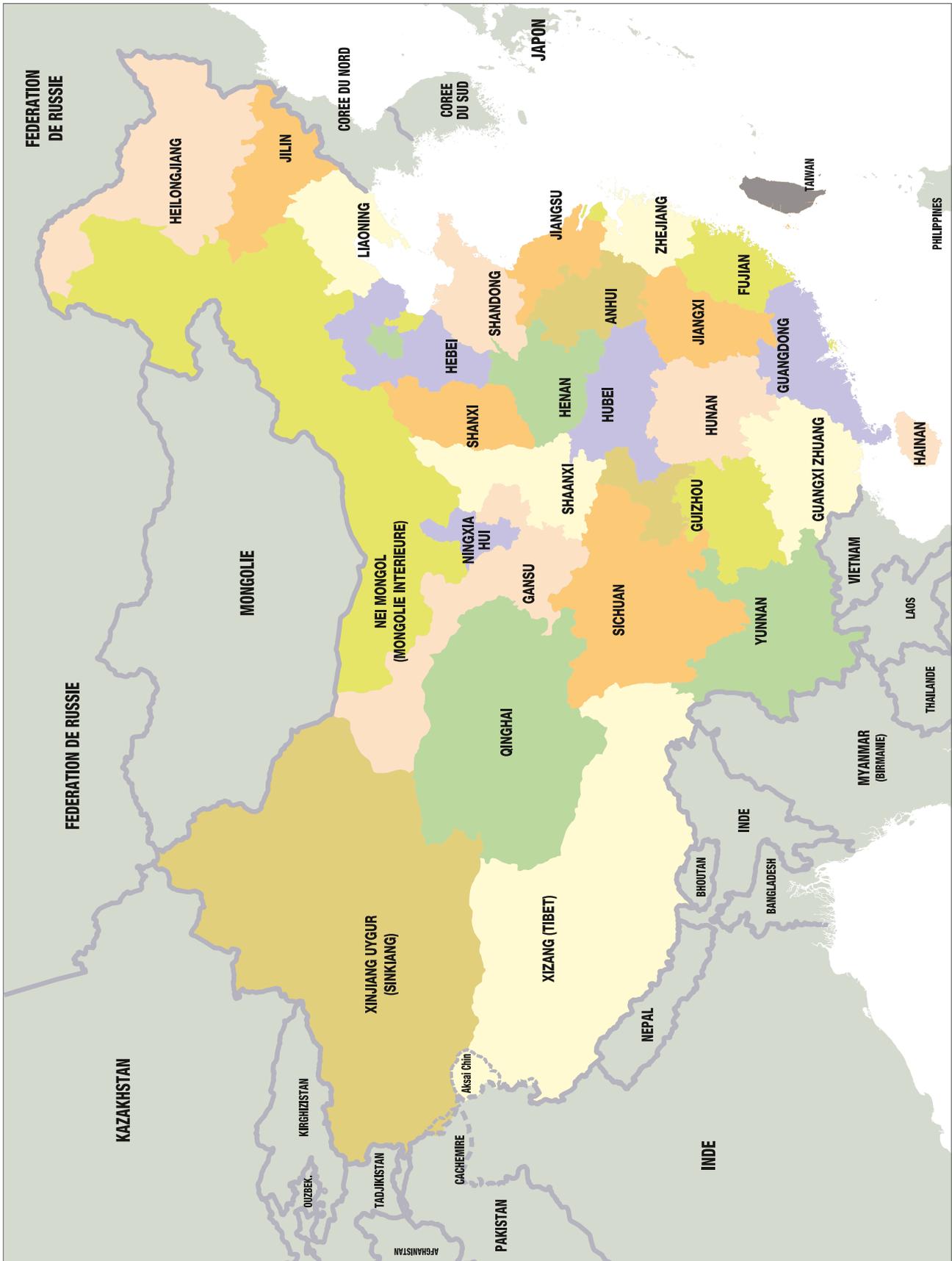
Au travers du programme **COOPOL Innovation**, un soutien spécifique est apporté aux PME françaises des **pôles de compétitivité** désireuses de développer, en association avec un partenaire public, des projets de recherche avec des partenaires chinois. Depuis 2008, une vingtaine de missions ont ainsi été effectuées par des entreprises issues d'une quinzaine de pôles différents.

Le ministère du Redressement productif, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le ministère chinois pour la Science et la Technologie ont signé le 26 avril 2013 une **déclaration conjointe** qui met en place un groupe de travail ayant pour objectif l'approfondissement de la connaissance des systèmes nationaux de recherche et d'innovation, l'échange d'informations et de bonnes pratiques sur les conditions cadres de **l'innovation**.



Salon Emploi Club France (Beijing 2013)

## Carte de la Chine administrative



**Directeur de la publication :**

Antoine Grassin, Directeur Général

**Comité éditorial :**

Mathilde Mallet, Directrice adjointe, Département de la Promotion et de la Valorisation de l'Enseignement Supérieur

Laurent Dureuil et Bun-Tieng Ung, Responsables géographiques adjoints Asie - Extrême-Orient - Océanie

Anne Benoit, Directrice Etudes et Communication et Laura Foka, Chargée des analyses, des études et des statistiques.

**Ce dossier pays a été coordonné par :**

Laurent Dureuil et Laura Foka. Laura Foka a collecté les informations statistiques.

**L'Agence remercie l'Ambassade de France en Chine pour sa contribution et en particulier :**

- Anthony Chaumuzeau, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français de Chine
- Norbert Paluch, Conseiller pour la science et la technologie, Pékin
- Christophe Bonté, Attaché de coopération universitaire et scientifique, Canton
- Laure Castin, Attachée de coopération universitaire, Pékin
- Isabelle Dedun, Attachée de coopération universitaire, Wuhan
- Serge Grely, Attaché de coopération universitaire et scientifique, Shenyang
- Violaine Leloup, Attachée de coopération universitaire et scientifique, Chengdu
- Amaëlle Mayer, Attachée de coopération universitaire, Shanghai
- Philippe Mogentale, Attaché de coopération éducative, Pékin
- Nicolas Wable, Adjoint de l'Attaché de Coopération Universitaire, Pékin, Coordinateur national Campus France Chine

**Cartographie :**

Philippe Rekecewicz

**Crédit photo :**

Campus France

**Réalisation :** Agence Huitième Jour - Paris

**Impression et diffusion :** Graphoprint - Paris

**Agence Campus France**

**Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale**

28 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris  
[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

*Les DOSSIERS Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.*

**Juillet 2013**

**ISSN 2117-8496**

